



Conseil départemental - Côte-d'Or

Dernière modification le 04 novembre 2020 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Contactez-nous

Tél : [03 80 63 66 00](tel:0380636600)(tel:0380636600)

Fax : [03 80 63 69 59](tel:0380636959)(tel:0380636959)

Site web : <http://www.cotedor.fr/cms> (http://www.cotedor.fr/cms)



Leaflet (<http://leafletjs.com>) | © Les contributeurs OpenStreetMap (<http://openstreetmap.org>) - géocodage IGN (<https://www.geoportail.gouv.fr/>)

Adresse

Hôtel du département
53 bis rue de la Préfecture
21000 Dijon

Horaires d'ouverture

Du Lundi au Vendredi : de 08h30 à 12h30 de 13h30 à 17h00

Adresse postale

Hôtel du département
53 bis rue de la Préfecture
BP 1601
21035 Dijon Cedex

Missions

Le Conseil départemental, assemblée électorale qui administre le département, rassemble les conseillers départementaux, élus par circonscription (canton) au suffrage universel direct pour six ans dans le cadre d'un scrutin majoritaire binominal (un homme et une femme obligatoirement) à deux tours. Les principales compétences du Conseil départemental sont l'action sociale (protection de l'enfance, Revenu social de solidarité RSA), la voirie, l'éducation (gestion des collèges), la culture, le développement local, le logement, le tourisme, le financement des SDIS (sapeurs-pompiers), etc.

Responsable(s)

- **Président**
François SAUVADET
- **Directeur général des services (DGS)**
Xavier BARROIS, administrateur général de l'État
- **Directrice générale adjointe Solidarités**
Christine BARBIER
- **Directeur général adjoint Aménagement et développement des territoires**

Olivier BAROZET

- **Directeur général adjoint Ressources**
Marc DUBREUIL

Pour en savoir plus

- Organigramme du Conseil départemental [🔗 \(https://www.cotedor.fr/recherche?search_api_fulltext=organigramme\)](https://www.cotedor.fr/recherche?search_api_fulltext=organigramme)